



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 17 avril 2023

Liaison routière Maripasoula - Papaïchton

Réglementation de la circulation

Pour des raisons de sécurité, le préfet de la région Guyane a pris un arrêté ayant pour objet d'interdire la circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la liaison routière Maripasoula – Papaïchton.

En effet, l'état actuel des ponts Gabali et Bamba présente un risque pour les usagers, le trafic poids-lourd contribuant notamment à leur dégradation.

Cette mesure d'interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours, d'incendie, aux forces de l'ordre ou encore aux transports scolaires.

L'arrêté est disponible sur le site internet des services de l'État en Guyane.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr